

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 10 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY

Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET

Absent(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Nicolas MATT

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2018/436 - 53010 - Enseignement supérieur et recherche
Proposition d'adhésion à l'Association de Formation et de
Recherche en Intervention Sociale (AFRIS)

La Commission Permanente du Conseil départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'approuver les statuts de l'Association de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (AFRIS) joints en annexe à la présente délibération ;
- de l'adhésion du Département du Bas-Rhin à l'AFRIS ;
- d'approuver le montant de la cotisation annuelle fixé par l'assemblée générale de l'AFRIS, à 80€ ;
- de désigner Madame Chantal JEANPERT pour siéger au sein de l'AFRIS, en tant que représentante du Département du Bas-Rhin ;
- de l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'AFRIS, dans le cadre de la création de l'Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale.

Non participation au vote : Madame Chantal JEANPERT

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181210-lmc1121010-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/12/18

